

## La vidéoprotection à Viroflay

La commune de Viroflay dispose de 31 caméras de vidéoprotection. Elles sont implantées principalement autour des bâtiments publics, des commerces et des gares. Elles sont des outils indispensables pour la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens.



- Les installations des caméras font l'objet d'une autorisation de la Préfecture.
- Versailles Grand Parc est en charge de la maintenance.
- Les vidéos sont sauvegardées pendant 10 jours.
- Les caméras fonctionnent 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

### Différents types de caméras sont implantées sur la commune :

- Des caméras fixes offrant une vue constante sur une zone déterminée.
- Des caméras dômes qui possèdent des zooms puissants manipulables à 360 degrés.
- Des caméras quadri/focales (4 caméras fixes et une caméra dôme).
- Une caméra nomade qui est installée temporairement sur certains sites définis au gré des besoins.

### La supervision :

L'ensemble des caméras de la ville est relié au CSUI (Centre de Supervision Urbain Intercommunal) de Vélizy. **Deux déports d'images** sont à disposition des agents au poste de la police municipale de Viroflay.

### **Sachez-le !**

***Les caméras de vidéoprotection ne permettent pas de visualiser l'intérieur des espaces privés (habitations, jardins), un procédé de masquage étant installé systématiquement à cet effet.***